

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juin 2024

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS
SECOURS - (N° 2549)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS67

présenté par
Mme Descamps, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« qui »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« fait l'objet d'une évaluation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.